



# BANQUE PRIVÉE EDMOND DE ROTHSCHILD

## Paiement du dividende

Selon décision de l'Assemblée générale ordinaire du 26 avril 2012, le dividende pour l'exercice 2011 a été fixé à 175 %, soit :

- pour les actions nominatives, de CHF 100.– nominal :

montant brut	CHF 175.–
sous déduction de l'impôt anticipé de 35 %	CHF 61.25
soit net par action	CHF 113.75

Ce dividende sera versé directement, valeur 8 mai 2012, aux actionnaires inscrits au Registre des actions à la date de l'Assemblée générale.

- pour les actions au porteur, de CHF 500.– nominal :

montant brut	CHF 875.–
sous déduction de l'impôt anticipé de 35 %	CHF 306.25
soit net par action	CHF 568.75

Le montant net ci-dessus est payable sans frais, dès le 8 mai 2012, contre remise du coupon n° 25, à tous les guichets en Suisse de l'UBS, du Credit Suisse, ainsi qu'à notre siège de Genève et à nos succursales de Fribourg et Lausanne.

Genève, le 26 avril 2012.

Banque Privée Edmond de Rothschild S.A.  
Le Conseil d'Administration

N° de valeur 134749